

**CGT INRAE**  
cgt@inrae.fr

Mesdames, Messieurs,

Je vous remercie de m'interpeller et ainsi me donner l'occasion de m'adresser directement à vous. Au même titre que celle de la CGT dans son ensemble, votre organisation est essentielle dans la défense des travailleurs de la recherche. Je vous salue aussi en tant que représentants légitimes des 10 000 travailleurs de l'INRAE, fonctionnaires ou précaires de votre institut.

Nombre de vos revendications trouveraient satisfaction dans *La France des Jours heureux*, titre de mon programme. Celui-ci s'efforcera de porter une vision cohérente de l'avenir de notre pays, où les buts sont fixés, mais aussi les moyens. Je vous invite à vous y reporter naturellement, et j'indiquerai au fil de ma réponse les propositions correspondantes.

Ces propositions ne sont pas un catalogue de mesures collectées à la faveur de consultation de groupes sociaux divers, mais un projet pour la France, ambitieux certes, mais en adéquation autant avec les aspirations légitimes de notre peuple qu'avec les moyens dont il dispose. Cela exige naturellement des ruptures et la conquête de moyens nouveaux, tout particulièrement dans le domaine de l'économie. Cela d'autant que la satisfaction des besoins sociaux est une condition de la transition écologique et en particulier de la lutte contre le réchauffement climatique, une des priorités de ce projet. J'extrait de mon programme les points qui me paraissent répondre au plus près des questions que vous m'avez adressées. Ce n'est bien entendu pas exhaustif et des dimensions centrales pour la démocratie, le rôle de la jeunesse, la place des femmes et la lutte contre toutes les discriminations, le renouvellement de nos institutions politiques, mon engagement pour un nouvel ordre international et pour la paix... font l'objet de développements également importants.

## ***1- Redonner de la valeur au travail en réduisant le coût du capital au minimum et instaurer la sécurité emploi-formation (propositions 1 à 11)***

Ce premier objectif est un véritable renversement de perspective concernant le travail. Chacune, chacun doit avoir un emploi ou suivre une formation correctement rémunérée. C'est d'abord une mesure de justice mais aussi le moyen principal pour créer les richesses qui permettront les progrès sociaux dans tous les domaines, avec le développement sans précédent des services publics notamment. Les mobilités professionnelles seront choisies.

Parmi les décisions immédiates, la revalorisation des salaires minimums sera décrétée. Je remarque votre très forte critique des régimes indiciaires au « mérite » et je propose de les supprimer. Le salaire doit être déterminé par le niveau de qualification de l'agent, dans l'esprit du statut général de la fonction publique, garant de justice et d'intégrité des fonctionnaires vis-à-vis des usagers.

**La retraite à soixante ans sera rétablie, avec une pension égale à 75 % du salaire.** Cette mesure sera étendue à l'ensemble des salariés. **La semaine de 32 heures sans perte de salaire sera instituée.**

Les crédits d'impôts aux entreprises et autres allègements de « charges » seront supprimés, y compris le crédit impôt recherche (proposition 11). Le financement de ces mesures, viendra de leur efficacité économique comme détaillé au point 5 de cette réponse.

## ***2- Un développement inédit des services publics (propositions 12 à 32)***

Le deuxième objectif du programme que je porte vise une l'extension des biens communs à tous les domaines de la vie : santé, solidarité entre générations, éducation, culture, transports publics. Les services publics seront ainsi investis de nouveaux secteurs, avec des moyens nouveaux. Le statut des fonctionnaires, qui a fait ses preuves, sera consolidé, des droits nouveaux seront donnés aux agents.

**La loi du 6 août 2020 de transformation de la fonction publique sera abrogée** car elle a supprimé les droits syndicaux essentiels et initié de nouveaux modes managériaux de mise en concurrence des personnels, contribuant au démantèlement des services publics. **Le point d'indice des fonctionnaires sera revalorisé de 30 %.**

**Le cas de la recherche publique (proposition 25) :** essentiels pour les transformations écologiques dans tous les domaines y compris ceux concernant l'INRAE, l'enseignement professionnel, général et supérieur, la recherche publique seront dotés de moyens fortement augmentés. Au lieu des milliards gaspillés en exonérations fiscales, plans d'investissement d'avenir, mise en concurrence des chercheuses et chercheurs, qui affaiblissent la recherche publique, un plan de recrutement de chercheur-euse-s et personnels d'appui et de soutien administratifs sera engagé. **Il se fera sous statut de la fonction publique.** Il s'accompagnera du recrutement immédiat de 15 000 enseignants-chercheurs, d'un plan national d'équipement et de l'augmentation significative des contrats doctoraux pour les jeunes chercheurs et chercheuses en formation.

## ***3- Un autre modèle de développement humain (propositions 47 à 74)***

La France des Jours heureux s'appuiera aussi sur un nouveau modèle de développement. La recherche du profit capitaliste le plus élevé et le plus rapide, qui constitue le *credo* des marchés financiers n'est compatible, ni avec la gestion raisonnée des ressources naturelles, ni avec le temps long des écosystèmes, ni avec la transformation des modes de consommation qui doivent à présent privilégier la fiabilité et la durabilité des produits. Le système lui-même n'est plus soutenable. Les critères de gestion doivent intégrer des critères sociaux, écologiques, économiques en capital et en temps de travail.

140 milliards d'euros (6 % du PIB) seront engagés annuellement pour lutter contre le réchauffement climatique, à hauteur des recommandations du Giec. Les salariés seront dotés de droits qui leur permettront de maintenir l'emploi contre les tentatives de délocalisation et des prêts bonifiés seront accordés aux entreprises qui satisfont à ces exigences.

### ***3- Changer radicalement de cap pour l'agriculture française et la forêt (propositions 62, 63 et 64)***

Une loi d'orientation et de programmation agricole sera soumise au Parlement. Elle aura pour objectif de garantir les prix grâce à une conférence annuelle qui obligera les industries et la distribution à payer les produits agricoles à un juste prix. **Cette loi visera à créer les conditions de la transition agro-écologique.**

Ainsi, votre vision des enjeux de production agricole, alimentaires et environnementaux, rejoint largement la nôtre. En particulier s'agissant d'une critique d'un modèle à bout de souffle qui épuise les agriculteurs eux-mêmes et les terres qu'ils et elles cultivent. Tout d'abord, la satisfaction des besoins sociaux doit permettre à chacune et chacun d'accéder à une alimentation de son choix, selon les traditions françaises qui sont exigeantes en qualité et en diversité, et bien sûr ouvertes sur le monde. Cela passe par une très forte relocalisation des productions aujourd'hui importées de l'étranger, notamment dans le domaine de l'élevage, des protéagineux, des fruits et légumes. L'agriculture devra rester basée sur des exploitations familiales et une estimation approximative conduit à proposer l'installation de 100 000 nouveaux agriculteurs, en plus naturellement du renouvellement démographique. Cela mène également à proposer un très vigoureux effort de formation, tant pour les jeunes agriculteurs que pour les actifs qui doivent s'engager dans l'agro-écologie. Mais pour réussir ces installations, des prix rémunérateurs doivent être garantis. Des mesures réglementaires instaureront des contraintes fortes sur les filières aval, de sorte que le travail soit correctement rémunéré tout au long de la chaîne, jusqu'au consommateur final.

Vous pointez de très forts besoins en recherche pour réussir cette transformation agro-écologique et, au-delà d'une volonté générale de renforcer les EPST, prenons rendez-vous pour affiner les besoins et soutenir les programmes prioritaires, les accompagner.

En matière forestière, je mettrai un coup d'arrêt à la privatisation de l'ONF et je le soutiendrai afin de redonner à la forêt française ses missions multiples, au lieu de la soumettre à une surexploitation pour équilibrer les comptes publics.

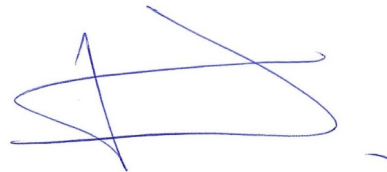
### ***5- Des moyens pour cette transformation (propositions 114 à 131)***

Le coût de l'ensemble de ces mesures atteint approximativement 300 milliards par an en matière de salaires, de cotisations sociales, d'emplois mais également d'investissement. Le développement du secteur public de son côté exigera un montant voisin. Il y a certes des ressources à rechercher dans les gaspillages actuels et la spéculation, la suraccumulation de richesses par quelques hyper riches, la fraude et l'évasion fiscales. **Mais ce serait largement insuffisant.** Tout comme il ne suffira pas de redistribuer autrement les crédits d'impôt.

**Les sommes nécessaires proviendront aussi des richesses nouvellement produites par les millions d'emplois nouveaux et productifs qui seront nécessaires à l'aboutissement de ces transformations.** Et comme les retours sur investissement seront au départ inférieurs à ceux obtenus sur les marchés financiers, il faudra que les travailleurs eux-mêmes, au sein de leurs entreprises exercent réellement de nouveaux droits sur l'investissement pour imposer que le travail prime et non plus le capital. Nous ne nous illusionnons pas sur la probable résistance que cette politique rencontrera au sein des entreprises. Il n'est pas douteux que le poids des travailleurs et de leurs syndicats sera absolument décisif dans ce basculement des priorités au sein des entreprises. L'Etat les appuiera, via des règles nouvelles du code du travail, à l'inverse de la loi travail qui sera abrogée.

Un pôle public du crédit, doté de moyens d'Etat, sous de nouveaux critères de gestion, soutiendra des crédits bonifiés des investissements utiles en matière sociale et sains pour l'environnement. Là encore, les opérations seront sous contrôle des travailleurs dans ces établissements de crédit eux-mêmes, dans les sociétés emprunteuses et dans les collectivités territoriales concernées. Enfin, l'investissement dans le secteur public sera assuré par une caisse spécialisée adossée à un soutien de la Banque centrale européenne. Des travailleurs mieux formés, en meilleure santé, sereins sur leur avenir et prêts à s'impliquer dans des innovations sociales et écologiques utiles produiront ainsi des richesses avec une bien meilleure efficacité du travail et des ressources naturelles que celle que tolère le capitalisme.

Restant à votre écoute et disponible pour échanger avec vous, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, mes salutations distinguées.



Fabien Roussel